

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Lalande 16 avril 2024 à 19h
École Lalande, local 208

1. Ouverture de la séance à 19h09
2. Présences et vérification du quorum

Personnes présentes :

Direction: Sylvie Roy

Représentants des parents

Amélie Laplante
Dominic Sanche (absent)
Josée Danis
Thien Linh Truong
Marie-Christine Dupont
Anne-Marie Aubert (substitut) (absente)
Caroline Piecha (substitut) (droit de vote ce soir)

Représentants du personnel enseignant/de soutien

Catherine Roy
Beate Andrea Krueger

Représentant du personnel du SDGSDD

Walaa Melhem

Représentants de la communauté

Mélissa Alary (absente)
Claudine Campeau

3. Adoption de l'ordre du jour
Sur proposition de Marie-Christine Dupont, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec modification: le point 6 sera traité avant le point 7. (Résolution CÉ23-24/39)
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 mars 2024
Sur proposition de Josée Danis, le procès-verbal de la séance du 12 mars 2024 est adopté à l'unanimité. (Résolution CÉ23-24/40)
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2024
Sur proposition de Beate Andrea Krueger, le procès-verbal de la séance du 25 mars 2024 est adopté à l'unanimité. (Résolution CÉ23-24/41)
6. Fournisseurs de services traiteur
 - Trois traiteurs nous ont présenté leurs entreprises: Merenda, Le Lunch (fournisseur actuel) et Traiteur Félix. Ils nous ont aussi fait goûter à leurs plats. Au prochain conseil, le vote sera fait afin de déterminer le fournisseur de repas pour l'année scolaire 2024-2025.

7. Points de suivi du procès-verbal de la séance du 12 mars 2024
- Plan cour d'école CSSMB: Mme Roy nous présente les plans contenant les éléments admissibles avec la subvention de 100 000\$ pour l'amélioration de la cour d'école. Tous ces éléments doivent faire partie de la vie active. Donc, l'idée antérieure des chaises et de la table extérieure ne peuvent pas faire partie de ce plan étant donné que cela ne vise pas un mode "actif". Les arbres qu'il était prévu de planter n'y apparaissent pas non plus. Ce sera à l'école d'ajouter ces éléments par la suite. Pour ce qui est des bouts de trottoir à réparer, des déplacements de clôture pour les entrées dans la cour d'école, cela va provenir du budget de l'école et sera réalisé par les ressources matérielles. Ce qui sera fait cet été par la CSSMB est uniquement l'amélioration du drainage donc l'asphalte ne sera pas refait au complet. Aussi, le lignage sera fait maintenant: stationnement, basket-ball et 4 coins. Ce dossier demeure à suivre selon ce que la CSSMB prend en charge. Il sera important de s'assurer de l'arrimage des différents travaux par divers entrepreneurs afin qu'aucun élément ne soit oublié.
8. Suivi des finances
- Aucun nouveau montant à confirmer jusqu'à présent.
9. Demandes de financement
- Les classes communication 802 et 803 ont participé à une formation sur l'identification des oiseaux via *École en réseau*. Ils participent à leurs recherches de données donc ils demandent un montant d'environ 350\$ afin de passer une journée au parc du Bois-de-Liesse. Ce montant permettra l'achat des billets d'autobus (80\$), quatre jumelles à 25\$ chacune et deux mangeoires à environ 30\$ chacune.
- Sur proposition de Caroline Piecha, la demande de financement est adoptée à l'unanimité sans modification. (Résolution CÉ23-24/42)
10. Suivi du projet éducatif (*Sylvie Roy*)
- Pas de nouvelle information. À la prochaine AG des membres du personnel, les moyens et les formations seront votés pour actualiser le tout.
11. Suivi de la consultation obligatoire des élèves (*Sylvie Roy*)
- Mme Roy et Josée Danis se sont réunies. Leurs idées seront présentées à la prochaine AG des membres du personnel. Le sondage pourrait se faire auprès des élèves vers la fin mai.
12. Points de la direction (*Sylvie Roy*)
- Approbation des règles de conduites des élèves - Code de vie 2024-2025: pas de modification majeure à la matrice, seulement quelques doublons enlevés. L'année prochaine, ce document sera remis aux parents lors de la première rencontre.
 - Liste effets scolaires et matériel didactique 2024-2025: il est discuté que d'une année à l'autre, certains parents remarquent que du matériel qui était à se procurer n'est pas ou très peu utilisé par leurs enfants. Mme Roy fera un suivi auprès des enseignants afin de les conscientiser à ce sujet. Les listes sont donc approuvées à la majorité et non à l'unanimité.
- Sur proposition de Marie-Christine Dupont, les listes d'effets scolaires et de matériel didactique sont adoptées à majorité sans modification. (Résolution CÉ23-24/43)
- Renovations été 2024: reporté à la prochaine réunion.
 - Date AGA 2024-2025: la date n'est pas encore déterminée étant donné qu'au mois de septembre 2024, le gymnase ne sera pas accessible pour renovations. Donc l'AGA ne pourra pas avoir lieu le même soir que les rencontres de parents puisqu'il n'y a pas de local assez grand pour accueillir les parents en si grand nombre. Date à revoir au prochain conseil.
13. Fournisseurs d'activités parascolaires
- Remis à la prochaine réunion.

14. Points de l'OPP/la Parentraide
 - Dîners Pizza (12 avril et 7 juin): Josée n'a pas encore eu de retour de Stéphanie pour le premier dîner pizza. Les membres de l'OPP se rencontrent la semaine prochaine donc au prochain CÉ Josée pourra nous donner davantage d'informations.
15. Points du SDG (*Walaa Melhem*)
 - Pas d'autre point à discuter; Mme Walaa avait contacté les différents traiteurs qui nous ont été présentés au point 6.
16. Points du personnel enseignant et professionnel
 - Pas de nouvelles informations.
17. Questions et commentaires des parents
 - Pas de questions et/ou commentaires de la part des parents.
18. Levée de l'assemblée
 - Marie-Christine Dupont propose de lever la séance à 21h21. Proposition adoptée à l'unanimité. (Résolution CÉ23-24/44)